



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/86/35/Corr.1
18 novembre 2020

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS



COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-sixième réunion
Montréal, 2 – 6 novembre 2020
Reportée: 8 – 12 mars 2021¹

Corrigendum

AMENDEMENTS AU PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI POUR L'ANNÉE 2020

Le présent document est émis pour :

- **Remplacer** "*" **par** "*****" à la ligne pour le Mexique dans la Section B1 du tableau 1 et **ajouter** "***** PNUD et PNUE en tant qu'agences d'exécution de coopération" sous le tableau 1.
- **Ajouter** "et le PNUD pour un pays" après "où le PNUE agit en qualité d'agence d'exécution de coopération pour deux pays" à la quatrième ligne, **et** "Le PNUD, en qualité d'agence d'exécution de coopération pour le Mexique, demande la somme de 90 000 \$US, plus des coûts d'appui à l'agence de 6 300 \$US, dans les amendements de son programme de travail pour l'année 2020", à la fin du paragraphe 15.

¹ À cause du coronavirus (COVID-19)

Annexe I
